

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉTUDE DE L'IMPRIMÉ

34^e journée d'échanges scientifiques

Vendredi 31 octobre 2008, Université du Québec à Montréal

L'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé (AQÉI) est une organisation indépendante et bénévole, qui vise à promouvoir le développement et la diffusion de la recherche sur l'imprimé au Québec.

Rassemblant neuf conférenciers de tous les horizons, chercheurs, professionnels et étudiants, la 34^e journée d'échanges scientifiques de l'AQÉI s'est déroulée sous le signe de la diversité, tant sur le plan des périodes étudiées et des objets d'analyse que sur celui des thématiques choisies. De l'histoire à l'actualité, du texte à l'image, de l'humour au meurtre, les communications promettaient dès le départ d'être variées, comme l'a d'ailleurs souligné l'organisatrice Dominique Marquis dans son mot de bienvenue.

La journée s'est ouverte sur la conférence de Lyse Roy, professeure au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), dont le propos portait sur le corpus des relations des cérémonies d'entrées sous le règne de François 1^{er}. Après avoir expliqué en quoi consistaient ces rituels d'accueil destinés notamment aux souverains, la communicante s'est penchée sur les textes imprimés au temps de François 1^{er}, dont le règne a été marqué par une inflation cérémonielle. Témoins d'une activité culturelle en pleine effervescence, ces relations, analysées à la fois sous les angles de la matérialité et du contenu, prenaient trois formes : les feuilles volantes ou bulletins, qui constituent 75 % du corpus, les livrets, puis les livres, de loin les plus littéraires du lot. De Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Danielle Léger et Isabelle Robitaille ont ensuite proposé une conférence sur le corpus des programmes de spectacles du XIX^e siècle de la Collection patrimoniale de BAnQ. Elles ont ainsi analysé 117 documents dits éphémères parce que non destinés à être conservés et liés à la vie quotidienne, documents qu'elles ont choisis selon trois critères : la publication devait avoir eu lieu au Québec, en format de feuille non pliée et le contenu devait être relatif à un spectacle ayant eu cours au XIX^e siècle. La forme des programmes (dimension, typographie) et leur contenu (genres privilégiés, langue, auteurs, lieux) ont été particulièrement abordés.

Sophie Gosselin, qui vient de déposer un mémoire de maîtrise sur Hector Berthelot, a quant à elle présenté de ses résultats, s'intéressant surtout aux activités de ce journaliste dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Rédacteur de journaux sérieux le jour, créateur d'œuvres satiriques le soir, cet homme a, selon la conférencière, réussi à rendre les enjeux sociaux accessibles à la population par le biais de l'humour, pour ensuite entraîner chez chacun une prise de conscience quant à son propre rôle d'électeur. Sophie Gosselin a relevé trois outils humoristiques par lesquels Berthelot, dans ses journaux satiriques, parvenait à rejoindre un public vaste, francophone et essentiellement issu de l'exode rural : l'imagerie traditionnelle, le langage populaire et l'emploi d'un personnage récurrent, nommé Jean-Baptiste Ladébauche. Étudiant au doctorat à l'Université de Sherbrooke, Pascal Genêt a pour sa part présenté l'avancement de ses travaux sur les processus de transmission du patrimoine et le phénomène de la relève chez les éditeurs indépendants du Québec. Soulignant d'entrée de jeu l'imminence de ce défi pour la majorité des petites et moyennes entreprises québécoises, il a parlé de la particularité du processus de transmission

éditorial, qui dépasse largement le simple transfert économique. Le communicant a défini les notions d'éditeur, d'indépendance éditoriale, de relève et de succession, et insisté sur le fait que l'éditeur transmet un savoir avant tout : un savoir-faire, un savoir-vivre, bref, un savoir éditer.

Laure Miranda, étudiante à la maîtrise à l'Université de Sherbrooke, a offert à l'auditoire une analyse de la bibliothèque d'Anne Hébert, en se penchant sur les œuvres de littérature étrangère qui la composent. Elle a ainsi réparti et étudié les 303 volumes selon leur origine (américaine, russe, anglaise, allemande, etc.). La conférencière a pu conclure qu'Anne Hébert était demeurée fidèle à de nombreux auteurs l'ayant marquée durant sa jeunesse, mais qu'elle avait également exploré de nouvelles écritures. Retraité de l'Université du Québec à Trois-Rivières et membre fondateur de l'AQÉI, Roland Houde s'est livré à une analyse des multiples incongruités qui surgissent dans les données bibliographiques ou dans le contenu de textes, notamment dans l'édition savante.

Pierre Hébert, professeur à l'Université de Sherbrooke, a choisi de présenter son projet « La littérature et la loi », qui consiste à établir une histoire culturelle de la représentation du meurtre dans environ 320 pièces de théâtre et romans québécois. En prenant l'exemple du livre *Agaguk*, d'Yves Thériault, et en renvoyant à la théorie sémiotique de Peirce, il a démontré que le meurtre était un signe culturel, interprété différemment selon les principes et les lois qui régissent une collectivité. Ainsi, le personnage du roman de Thériault considère d'abord son geste comme une vengeance normale, d'après la loi esquimaude véhiculée dans le roman, puis comme un crime, conformément à la loi des blancs. Finalement, de l'Université de Liège, François Provenzano s'est arrêté au concept de francophonie, autour duquel les discours se sont amplifiés depuis les années 1960, pour véritablement donner corps au développement institutionnel. Après avoir évoqué les éléments historiques importants dans l'élaboration de la francophonie, comme l'implication française au tournant des années 1980, le conférencier a ciblé plusieurs de ses effets de discours, telle la littérature dite francophone. Celle-ci, tout comme la publication d'anthologies ou l'existence d'écrivains francophones, sert le projet politique.

La prochaine journée d'échanges scientifiques de l'AQÉI aura lieu le vendredi 17 avril, au campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke.

Par Caroline Paquette, Secrétaire-adjointe, AQÉI
Université de Sherbrooke